

POL-7053

THÉORIES DES RELATIONS INTERNATIONALES

Jean-Frédéric Morin

Courriel : jean-frederic.morin@pol.ulaval.ca

Bureau : DKN 4445

Disponibilité : mercredi 9h-11h

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

Ce séminaire ne porte pas sur les relations internationales elles-mêmes, mais sur les théories des relations internationales. La théorie est un prérequis nécessaire à la connaissance. Sans théorie, on ne sait où orienter son regard et ne peut organiser les informations disparates que l'on perçoit. Nous mobilisons tous une théorie – consciemment ou inconsciemment – dès lors que nous tentons de décrire, de comprendre, d'expliquer ou de critiquer un phénomène. Or, mieux vaut être pleinement conscient des postulats théoriques sur lequel nous nous appuyons, et de les choisir de manière éclairée.

Dans cet esprit, l'objectif de ce séminaire est de vous indiquer les balises du champ disciplinaire et de vous transmettre les outils conceptuels pour que vous puissiez développer vos propres réflexions, analyses et critiques sur les théories des relations internationales et forger votre identité théorique.

Au terme du séminaire, vous devrez être en mesure 1) de repérer les postulats théoriques implicites d'une analyse des relations internationales; 2) d'évaluer différentes approches théoriques en fonction de critères épistémologiques donnés; 3) d'appliquer différents modèles théoriques à un même phénomène de relations internationales; 4) de comprendre comment les débats théoriques ont co-évolué avec les bouleversements historiques et le développement de la discipline; 5) et d'élaborer et de défendre votre propre position théorique.

Ce séminaire ne survole que quelque'une des principales approches théoriques en relations internationales. Plusieurs ne sont pas abordées, et aucune n'est étudiée en profondeur. Ce survol est néanmoins suffisant pour vous permettre d'identifier vos affinités théoriques et de prendre la mesure de ce qu'il vous reste à apprendre. D'autres cours vous permettent d'approfondir certaines questions théoriques, notamment les théories de la politique étrangère (POL-7001, POL-7023 et POL-7028), les théories de l'économie politique internationale (POL-7052), les théories de l'intégration régionale (POL-7052 et POL-7020), les théories de la gouvernance mondiale de l'environnement (POL-7036) et les théories relatives aux études de la sécurité (POL-7000 et POL-7022).

ORGANISATION ET APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Il ne s'agit pas d'un cours, mais d'un séminaire. Selon le modèle traditionnel de l'enseignement, les étudiants sont d'abord initiés à la matière en classe, par le biais d'exposés magistraux du professeur, avant de réviser cet apprentissage par des lectures et des exercices à la maison. Ce séminaire s'appuie sur la formule pédagogique inverse : vous vous familiariserez vous-mêmes avec la matière par des lectures pour ensuite approfondir et assimiler vos apprentissages en classe par le biais de discussions. La qualité de ces discussions dépendra directement de l'investissement que vous aurez préalablement consacré aux lectures.

Les lectures ont été choisies en fonction de leur représentativité de différentes approches théoriques. Elles sont conçues comme un tout, qui se veut équilibré. Certains textes sont des classiques qui font partie du patrimoine de la discipline ; alors que d'autres, plus récents, reflètent l'état actuel des débats. Tous sont centrés sur la théorie, et n'abordent que marginalement les questions empiriques.

Contrairement à d'autres séminaires de théories des relations internationales, les séances ne sont pas organisées en fonction des grands paradigmes théoriques (réalisme, institutionnalisme, constructivisme, etc.) ni en fonction des champs disciplinaires (les études de la sécurité, l'économie politique internationale, l'analyse de la politique étrangère, etc.). Chaque séance porte plutôt sur une question théorique transversale à l'ensemble des RI. Cette approche permet d'atténuer les frontières entre les différents courants théoriques, comme elles s'atténuent dans les pratiques de la recherche en RI depuis quelques années, tout en favorisant leur dialogue.

EXIGENCES ET ÉVALUATIONS

1- Participation active au séminaire 20%

Il est absolument indispensable de lire activement l'ensemble des textes avant chaque séance. Lire activement ne signifie pas uniquement passer ses yeux sur chacune des phrases. Vous devez également réfléchir aux propos de l'auteur, les intégrer à votre système de connaissances, et garder éveillé votre esprit critique. Pour cela, il est nécessaire d'annoter abondamment les textes de commentaires et de réflexions personnelles au fil de vos lectures. Pour stimuler vos réflexions, des questions vous sont proposées pour chaque série de lectures (voir la rubrique « plan des séances » ci-dessous). Dans certains cas, vous devrez probablement consulter des références spécialisées supplémentaires pour bien comprendre les propos de l'auteur et les situer dans la littérature (voir la rubrique « ressources » ci-dessous).

Vous aurez l'opportunité de prendre la parole à chaque séance et de partager vos réflexions. À plusieurs reprises, j'interpellerai certains d'entre vous, choisis au hasard, pour résumer un texte ou répondre à une question particulière. Vous devez vous tenir prêt à répondre à mes questions et avoir sous la main une copie des textes discutés.

La participation est évaluée en fonction de trois critères : 1) la fréquence des interventions, sans toutefois monopoliser la parole; 2) la démonstration d'une bonne compréhension des textes et d'une réflexion critique et personnelle; 3) la capacité à réagir aux propos des autres étudiants, c'est-à-dire à leur répondre ou à compléter leur argumentation en évitant les répétitions.

Aucun point n'est accordé pour la simple présence aux séances. Un étudiant toujours présent, mais qui ne prend jamais la parole obtiendra 0/20 pour la participation.

L'évaluation tiendra compte d'une auto-évaluation et d'une évaluation par les pairs.

L'absence à plus de trois séances se traduit automatiquement par l'annulation de tous les points consacrés à la participation.

2- Blogue hebdomadaire 30%

À partir de la troisième semaine, vous serez invités à partager quelques-unes de vos réflexions par le biais d'un blogue hebdomadaire.

Chacun de vos billets doit être inspiré des lectures obligatoires de la semaine. Par contre, vous ne devez en aucun cas résumer ces lectures. Il s'agit plutôt de partir d'une ou de plusieurs idées spécifiques puisées dans les lectures obligatoires pour approfondir une réflexion personnelle. Autrement dit, les lectures doivent être le point de départ de la réflexion, mais pas le point d'arrivée.

Voici quelques exemples de question qui peuvent guider votre réflexion : Comment les approches théoriques présentées dans les textes peuvent-elles éclairer des événements récents de l'actualité internationale ? En quoi ces textes véhiculent-ils une vision du monde différente de celle qui est présentée dans les médias ? Comment remettent-ils en question certains choix que vous avez faits pour un travail de recherche ou votre projet de mémoire ? Comment s'intègrent-ils avec les connaissances que vous avez acquises dans un autre cours ? Comment dialoguent-ils avec les lectures que vous avez faites dans les semaines précédentes dans le cadre de ce séminaire ? Les postulats qu'ils avancent correspondent-ils aux observations empiriques que vous avez réalisées lors d'un stage ?

Chacun de vos billets doit compter entre 500 et 1000 mots. Il vous est suggéré de les rédiger sur un logiciel de traitement de texte avant de les copier sur le blogue (par contre, n'insérez pas de pièce jointe). Puisqu'il s'agit d'une réflexion personnelle sur un blogue, je vous encourage à les écrire en utilisant la première personne du singulier.

Vous devez télécharger les billets au plus tard à 23h59 la veille de la séance où les textes en question sont discutés. Aucun billet en retard ne sera considéré.

Les critères de corrections sont les suivants : 1) la mobilisation d'au moins deux textes obligatoires dans un même billet ; 2) la compréhension juste des textes, démontrée en mobilisant des idées spécifiques et non pas seulement les thèmes généraux des textes ; 3) une réflexion personnelle et originale, intégrée au système de connaissances de l'étudiant. Le français ne sera pas directement corrigé, mais des déficiences à cet égard auront nécessairement un impact sur la clarté des propos.

Seuls les cinq meilleurs billets sont retenus dans l'évaluation finale.

3- État de l'art problématisé 40%

L'état de l'art problématisé est un travail d'analyse et de synthèse comptant entre 6000 et 8000 mots (références incluses) et portant sur l'avancement récent d'un programme de recherche particulier.

Ce travail ne vise pas à évaluer les connaissances acquises en classe ou par le biais des lectures prévues à chaque séance. Ce travail vise plutôt à acquérir des connaissances plus approfondies sur un programme de recherche particulier que nous n'aurons pas l'occasion d'aborder en détail en classe.

Vous devez tout d'abord choisir un programme de recherche à partir du lundi 11 septembre sur le site <https://www.outils.fss.ulaval.ca/etudiant/outils/124/consulter>. Dès qu'un programme de recherche est choisi, il n'est automatiquement plus disponible pour les autres étudiants.

Programmes de recherche

1. Approches transgenres en RI
2. Jürgen Habermas en RI
3. L'analyse des réseaux sociaux en RI
4. L'approche néo-gramscienne
5. L'architecture rationnelle des institutions
6. L'école anglaise des RI
7. L'efficacité des sanctions
8. L'équilibre des intérêts
9. L'équilibre des menaces
10. L'équilibre des puissances
11. L'étude des sciences et technologies et les RI
12. L'institutionnalisme discursif en RI
13. L'institutionnalisme historique en RI
14. L'institutionnalisme sociologique en RI
15. L'intégration régionale comparée
16. La cohérence cognitive en RI
17. La culture stratégique
18. La cybernétique en RI
19. La diffusion et le transfert des politiques publiques
20. La dissuasion rationnelle
21. La judiciarisation (*legalization*) des RI
22. La légitimité de la guerre
23. La neuroscience et les RI
24. La paix commerciale
25. La paix démocratique
26. La résilience en RI
27. La sécurisation
28. La socialisation en RI
29. La stabilité hégémonique
30. La théorie des jeux en RI
31. La théorie des perspectives (*prospect theory*)
32. La théorie polyheuristique
33. La transition de la puissance
34. Le code opérationnel des décideurs politiques
35. Le dilemme de sécurité
36. Le modèle bureaucratique
37. Le néo-fonctionnalisme
38. Le post-colonialisme
39. Le post-humanisme en RI
40. Le principal et l'agent en RI
41. Le réalisme offensif
42. Le sélectorat en RI
43. Les biais de perception en RI
44. Les communautés de pratique en RI
45. Les communautés de sécurité
46. Les communautés épistémiques
47. Les complexes de régimes
48. Les coûts réputationnels
49. Les cycles de la puissance
50. Les émotions en RI
51. Les facteurs de production et les RI
52. Les jeux à deux niveaux
53. Les réseaux transnationaux bureaucratiques
54. Les réseaux transnationaux de plaidoyer
55. Les rôles nationaux
56. Les systèmes complexes adaptatifs en RI
57. Les systèmes électoraux et les RI
58. Les systèmes-mondes
59. Les tabous en RI
60. Michel Foucault en RI
61. Pierre Bourdieu en RI

Vous devez ensuite constituer un corpus de sept à dix publications scientifiques (articles ou monographies) qui s'inscrivent dans le programme de recherche et qui ont été publiées récemment (idéalement dans les 5 dernières années). À cette fin, il peut être utile de consulter les derniers volumes des principales revues en RI, dont *International Organization*,

International Studies Quarterly, European Journal of International Relations, International Theory, World Politics, Review of International Studies, Millennium, Journal of International Studies, International Relations, Security Studies, Review of International Organizations, International Studies Review, International Interactions, International Security, Foreign Policy Analysis, Review of International Political Economy, Journal of Common Market Studies, Journal of Conflict Resolution, Cooperation and Conflict, Journal of International Relations and Development, Global Governance, International Political Sociology et *Journal of Peace Research*.

Vous devez rendre cette liste de références le 6 octobre sur ENA. (5% de la note finale)

Puis, à partir de ce corpus, vous devez défendre une ou plusieurs idées, clairement formulées, à propos de l'avancement du programme de recherche. Un état de l'art problématisé n'est pas une collection de résumés, ni une critique de chacune des publications prises individuellement. Vous devez plutôt proposer une réflexion analytique et critique sur l'avancement récent de l'ensemble d'un corpus de texte.

Attention, votre texte de porte pas sur l'objet d'étude du programme de recherche. Votre objet *est* le programme de recherche lui-même. Par exemple, si vous avez retenu le programme de la paix démocratique, votre travail ne doit pas porter sur le phénomène de la paix démocratique, mais plutôt sur les études qui portent sur la paix démocratique. C'est un discours sur le discours.

Voici quelques-unes des questions qui peuvent vous guider dans votre réflexion : Le sujet proposé est-il bien un programme de recherche tel que l'entend Imre Lakatos? Dans quelle direction s'oriente ce programme de recherche? Est-il marqué par une crise? Comment est-il structuré en différents courants? Est-il confronté à un problème méthodologique qui semble insurmontable? Comment s'adapte-t-il aux critiques externes ? Est-il animé par des débats internes fructueux? Est-il demeuré fidèle à ses racines, à son « noyau dur »? Comment pourrait-il se bonifier? Comment interagit-il avec des programmes de recherche concurrents? Quelles sont ses principales contributions à l'étude des relations internationales? Comment pourrait-il être redéfini et restructuré?

Pour un aperçu des RI à travers la notion de « programme de recherche », empruntée à Imre Lakatos, je vous conseille de consulter l'ouvrage de Colin Elman et Miriam Fendius Elman, *Progress in International Relations Theory: Appraising the Field*, Cambridge, MIT Press, 2003.

Plusieurs revues de RI publient régulièrement des recensions critiques d'une série de publications. Ces recensions peuvent servir d'exemples pour votre état de l'art. Vous pouvez consulter, par exemple, ces deux recensions, qui sont devenues tout aussi classiques que les livres sur lesquels elles se penchent : Rose, Gideon, « Neoclassical Realism and Theories of Foreign Policy », *World Politics*, vol. 51(1), 1998, p. 144-172; Checkel, Jeffrey, « The Constructivist Turn in International Relations Theory », *World Politics*, vol. 50(2), 1998, p. 324-348.

Vous devez télécharger votre état de l'art en format pdf dans le forum consacré à ce travail sur la plateforme ENA (en cliquant sur « créer un nouveau sujet » et en indiquant le programme de recherche dans le titre du sujet) avant le dimanche 10 décembre à 23h59. Trois points seront soustraits par jour de retard.

Les critères de correction sont les suivants : 1) Délimitation et caractérisation claire du programme de recherche, incluant son noyau dur et son évolution depuis ses origines; 2) Démonstration convaincante d'une ou de plusieurs prises de position originales, clairement exprimées; 3) Forme, style, et choix pertinent des références, tant du corpus étudié que des références en appui; Le français ne sera pas directement corrigé, mais des déficiences à cet égard auront nécessairement un impact sur la clarté des propos.

4- Évaluation des travaux des pairs 10%

Vous devez lire, évaluer et commenter deux états de l'art réalisés par d'autres étudiants, auxquels vous avez accès par le biais de la plateforme ENA.

Votre évaluation doit contenir trois éléments : 1) une note fictive sur 40; 2) une justification de la note en fonction des critères de corrections de l'état de l'art (environ 200 mots); 3) un commentaire constructif suggérant des pistes pour améliorer l'état de l'art (environ 200 mots). Les commentaires généraux qui ne démontrent pas une lecture attentive de l'état de l'art seront ignorés et les commentaires offensants pour l'auteur seront sanctionnés.

Il est important de noter que les évaluations réalisées par les étudiants ne seront nullement prises en considération par le professeur pour l'évaluation des états de l'art. Il est donc inutile d'adopter des comportements stratégiques dans vos évaluations. Au contraire, si une évaluation ne correspond pas au travail réalisé, c'est l'évaluateur qui sera pénalisé.

Les évaluations doivent être téléchargées sur la plateforme ENA au plus tard le vendredi 22 décembre à 23h59. Vous devez cliquer sur « répondre au sujet » et insérer votre évaluation directement dans le corps du message, sans annexer de pièce jointe. Trois points seront soustraits par jour de retard.

ÉCHELLE NUMÉRIQUE D'ÉQUIVALENCE

A+	90-100
A	85-89
A-	80-84
B+	76-79
B	73-75
B-	70-72
C+	65-69
C	60-64
E	59 et moins

PLAGIAT ET RÈGLES DISCIPLINAIRES

Le plagiat est une faute inacceptable et intolérable. Les citations textuelles, même traduites, doivent impérativement être placées entre guillemets. De plus, il est absolument indispensable que les références complètes soient mentionnées pour chaque citation et pour chaque paraphrase d'une idée empruntée, même lorsqu'il n'y a pas de citation textuelle. Pour plus d'information concernant les infractions d'ordre académique, veuillez consulter le *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval*, et notamment son article 28, en visitant le site www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

RESSOURCES

Les étudiants qui n'ont pas déjà des connaissances de base en théories des relations internationales doivent envisager d'acheter et de lire un de ces manuels d'introduction :

- Battistella, Dario, *Théories des Relations Internationales*. Paris, Presses de Sciences Po, 2015.
- Dunne, Tim, Milya Kurki et Steve Smith (dir.), *International Relations Theories: Discipline and Diversity*, New York, Oxford University Press, 2010.
- Macleod, Alex et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, Outremont, Athéna éditions, 2007.
- Morin, Jean-Frédéric, *Politique étrangère : théories, méthodes et références*, Paris, Armand Colin, 2013.
- Mingst, Karen et Jack Snyder, *Essential Reading in World Politics*, New York, Norton, 2017.

Plusieurs ressources sont également disponibles sur internet. Trois sites, en particulier, proposent des entrevues avec des théoriciens clés des relations internationales.

- *Theory Talk* www.theory-talks.org/
- *Conversation with History* <http://conversations.berkeley.edu>
- *e-International Relations* www.e-ir.info

PLAN DES SÉANCES

L'épistémologie – révision (8 septembre)

Lors de cette première séance, nous réviserons quelques concepts fondamentaux à l'aide d'un jeu-questionnaire : *théorie, épistémologie, ontologie, axiologie, analyse idiographique, analyse nomothétique, induction, déduction, abduction, modélisation, paradigme, programme de recherche, postulats, portée, validité, falsification, compréhension, explication, généralisation, étude de cas, comparaison, parcimonie, analyse contrefactuelle, opérationnalisation, échelle d'analyse, types de variables, endogénéité, idéal type, élasticité conceptuelle, holisme méthodologique, individualisme méthodologique, réalisme épistémologique, fonctionnalisme, essentialisme, instrumentalisme épistémologique, empirisme, positivisme, réflexivité, système, structure, agent, institution, etc.*

Lecture obligatoire:

- Bélanger, A-J., «Épistémologues de la science politique, à vos marques!», dans *Épistémologie de la science politique*, dir. L. Olivier *et al.*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1998, p. 13-58.

Les débats inter-paradigmatiques (15 septembre)

Cette séance sera l'occasion de réviser les grands traits de trois grandes familles théoriques en relations internationales, soit le réalisme, le libéralisme et le constructivisme. Elles seront abordées comme des idéaux-types, dans une démarche comparative. Pour chacune, nous identifierons les principaux postulats sur lesquels elles s'appuient, leurs débats internes et les critiques externes qui leur sont opposées. Nous croiserons leurs éclairages sur quelques phénomènes historiques, comme la construction européenne, la fin de la guerre froide et les attentats terroristes. Pour stimuler nos discussions, nous visionnerons trois extraits de film, soit *Unforgiven* de Clint Eastwood (1992); *A Beautiful Mind* de Ron Howard (2001), et *Wag the Dog*, de Barry Levinson (1997).

Lectures obligatoires (en ordre):

- Morgenthau, Hans J., *Politics among Nations: The Struggle for Power and Peace*, New York, McGraw Hill, 2006 [1948], Chapter 1: « A Realist Theory of International Politics », p. 3-16.
- Moravcsik, Andrew, « Taking Preferences Seriously: A Liberal Theory of International Politics », *International Organization*, vol. 51(4), 1997, p. 513-553.
- Hopf, Ted, « The Promise of Constructivism in International Relations Theory », *International Security*, vol. 23(1), 1998, p. 171-200.
- Schmidt, Brian C. « On the history and historiography of International Relations », dans *Handbook of International Relations*, dir W. Carlsnaes, Thomas Risse and Beth Simmons, 2002, p. 189-206.
- Lake, David A., « Why isms Are Evil: Theory, Epistemology, and Academic Sects as Impediments to Understanding and Progress », *International Studies Quarterly*, vol. 55, 2011, p. 465-480.

La souveraineté (22 septembre)

Quand les relations inter-étatiques modernes ont-elles émergé? La paix de Westphalie représente-t-elle réellement un point tournant? Quelles sont les forces qui participent au maintien du système inter-étatique? Quelle est l'importance symbolique de Westphalie dans la constitution de la discipline des RI? Le système inter-étatique repose-t-il davantage sur le capitalisme que sur la souveraineté? Quelles sont les relations entre les règles juridiques formelles, les normes sociales et la pratique de la souveraineté? La souveraineté est-elle génératrice d'égalité ou d'inégalité? La souveraineté est-elle nécessairement peine et entière, ou peut-elle être décomposée en variables? La souveraineté est-elle anachronique? Sommes-nous dans une période néo-médiévale? Faut-il s'en désoler ou s'en réjouir?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Bull, Hedley, « The State's Positive Role in World Affairs », *Daedalus*, vol. 108(4), 1979, p. 111-123.

- Agrew, John, « The Territorial Trap: The Geographical Assumptions of International Relations Theory », *Review of International Political Economy*, vol. 1(1), 1994, p. 53-80.
- Krasner, Stephen, « Compromising Westphalia », *International Security*, vol. 20(3), 1995, p. 115-151.
- Friedrichs, Jörg, « The Meaning of New Medievalism », *European Journal of International Relations*, vol. 7, 2001, p. 475-502.

Séance annulée (29 septembre)

Séance annulée (6 octobre)

L'anarchie (13 octobre)

Le système international est-il anarchique? L'anarchie est-elle constante et immuable? Existe-t-il un continuum entre l'anarchie et la hiérarchie? Dans quelle mesure les acteurs peuvent-ils délibérément altérer la structure internationale? Quelles sont les conséquences de l'anarchie sur le comportement des acteurs? L'anarchie implique-t-elle la poursuite de gains relatifs? Malgré leurs divergences, sur quels aspects Waltz et Wendt convergent-ils? Quelles sont les implications des analogies entre l'économie et les relations internationales? Bien qu'Onuf et Wendt soient tous les deux considérés comme des constructivistes, en quoi leurs conceptions de l'anarchie sont-elles différentes? Si l'anarchie est socialement construite, est-ce par les acteurs ou par les théoriciens des relations internationales ?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Waltz, Kenneth, *Theories of International Politics*, Long Grove, Waveland Press, 2010 [1979], chapter 5: « Anarchic Orders and Balances of Power », p. 102-128.
- Lake, David A., « Anarchy, Hierarchy, and the Variety of International Relations », *International Organization*, vol. 50(1), 1996, p. 1-33.
- Onuf, Nicholas et Frank Klink, « Anarchy, Authority, Rule », *International Studies Quarterly*, vol. 33(2), 1989, p. 149-173.
- Wendt, Alexander, « Anarchy Is What States Make of It: The Social construction of Power Politics », *International Organization*, vol. 46(2), 1992, p. 391-425.
- Mercer, Jonathan, « Anarchy and Identity », *International Organization*, vol. 49(2), 1995, p. 229-252.

Cette séance se clôturera par une introduction au thème de la semaine suivante. À l'aide d'un jeu de cartes, nous commencerons à réfléchir à la nature de la puissance.

La puissance (20 octobre)

La puissance est-elle généralement conceptualisée de manière relationnelle ou structurelle? Les puissances matérielles et idéelles vont-elles de pair? Comment expliquer que des États puissants ne parviennent pas toujours à imposer leurs volontés aux plus faibles? Pourquoi certains acteurs semblent-ils consentir à leur soumission? Quelles sont les conditions nécessaires pour qu'un ordre hégémonique se mette en place et se maintienne? Quels sont les facteurs qui conditionnent l'exploitation et la mobilisation des ressources ? Quelle est la différence entre une puissance hégémonique et la puissance

impériale? L'asymétrie de puissance est-elle un facteur de stabilité ou d'instabilité? La puissance en RI se fonde-elle davantage sur le système capitalisme que sur le système westphalien? Quelle est la différence entre une conception structuraliste et poststructuraliste de la puissance? Le Canada est-il (ou non) une puissance moyenne?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Barnett, Michael et Raymond Duvall, « Power in International Politics », *International Organization*, vol. 59(1), 2005, p. 39-75.
- Schweller, Randall, « Bandwagoning for Profit: Bringing the Revisionist State Back In », *International Security*, vol. 19(1), p. 72-107.
- Cox, Robert, « Social forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory », *Millennium*, vol. 10(2), 1981, p. 126-155.
- Doty, Roxanne Lynn, « Foreign Policy as Social Construction: A Post-Positivist Analysis of US Counterinsurgency Policy in the Philippines », *International Studies Quarterly*, vol. 37(3), 1993, p. 297-320.

Cette séance se clôturera par une introduction au thème de la semaine suivante. Nous commencerons à réfléchir à la rationalité par une expérience basée sur la théorie des jeux.

La rationalité (27 octobre)

Considérer que les États sont rationnels est-il une forme d'anthropomorphisme? À quelles conditions une série des comportements rationnels peuvent-ils mener à un résultat irrationnel? La guerre est-elle elle-même rationnelle? La théorie du choix rationnel aborde-t-elle la rationalité à travers une épistémologie instrumentale ou réaliste? Les approches comportementales et la théorie des perspectives remettent-elles en cause les fondements de la théorie du choix rationnel? Peut-on imaginer des modèles théoriques qui intègrent la théorie du choix rationnel avec des approches cognitivistes ou constructivistes? Pourquoi le postulat de la rationalité est-il dominant dans la littérature scientifique et dans les débats politiques? Quelles sont les implications théoriques, épistémologiques, ontologiques, et méthodologiques du choix rationnel? L'individualisme méthodologique nécessite-t-il le postulat de la rationalité? Les méthodes quantitatives impliquent-elles nécessairement le postulat de la rationalité?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Achen, Christopher et Duncan Snidal, « Rational Deterrence Theory and Comparative Case Studies », *World Politics*, vol. 41(2), 1989, p. 143-169.
- Allison, Graham, « Conceptual Models and the Cuban Missile Crisis », *American Political Science Review*, 63(3), 1969, p. 689-718.
- Levy, Jack, « Prospect Theory, Rational Choice and International Relations », *International Studies Quarterly*, vol. 41(1), 1997, p. 87-112.
- Cohn, Carol, « Sex and Death in the Rational World of Defense Intellectuals », *Signs*, vol. 12(4), 1987, p. 687-718.

Semaine de lecture (3 novembre)

Les logiques d'action (10 novembre)

Les différentes logiques d'action sont-elles mutuellement exclusives? Une forme de logique peut-elle mener à une autre? Peut-on conceptualiser une interaction entre deux acteurs qui sont guidés par des logiques différentes? Quelles sont les conditions nécessaires pour qu'une logique prévale? Comment est-il possible d'identifier méthodologiquement les intentions et les motivations des acteurs, et de déterminer par quelle logique ils sont guidés? Quelle place ont les structures dans les différentes logiques d'action? Quelle logique permet le mieux de conceptualiser le changement endogène? Dans quelles mesures les acteurs reconnaissent-ils consciemment que leur comportement est guidé par une logique particulière?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- March, James et Johan Olsen, « The Institutional Dynamics of International Political Orders », *International Organization*, vol. 52(4), 1998, p. 943-969.
- Risse, Thomas, « Let's Argue! Communicative Action in World Politics », *International Organization*, vol. 54(1), 2000, p. 1-39.
- Hopf, Ted, « The Logic of Habit in International Relations », *European Journal of International Relations*, 16(4), p. 539-561.
- Pouliot, Vincent, « The Logic of Practicality: A Theory of Practice of Security Communities », *International Organization*, vol. 62(2), p. 257-288.

Cette séance se clôturera par une introduction au thème de la semaine suivante à travers une présentation des débats théoriques, épistémologiques et méthodologiques relatifs à la théorie de la paix démocratique.

Le jeu démocratique (17 novembre)

Le national et l'international sont-ils des niveaux superposés ou des domaines imbriqués? La démocratie est-elle plutôt une contrainte ou une opportunité pour la politique étrangère? Dans quelle mesure et à quelles conditions les modèles théoriques développés à partir du cas des États-Unis peuvent-ils être transposés à d'autres démocraties? Les interactions entre les pays européens doivent-elles être considérées comme des processus internes ou externes? Outre la démocratie, quels critères permettent de distinguer les dynamiques internes des pays dans une démarche de politique étrangère comparée? En fonction de quels indicateurs peut-on évaluer et comparer le rapport de force entre un État démocratique et la société? Si les relations internationales influencent la politique interne, comment isoler l'impact de la politique interne sur les relations internationales? Lorsqu'une société est divisée sur une question de politique étrangère, quelles idées et quels intérêts prévalent dans le jeu démocratique? Les décideurs sont-ils contraints par l'opinion publique ou forgent-ils l'opinion publique? En démocratie, les processus de formulation de la politique étrangère sont-ils similaires à ceux des autres domaines de politique publique? Dans la conceptualisation du jeu démocratique en politique étrangère, est-il pertinent d'établir une distinction entre les questions économiques et les questions sécuritaires?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Mastanduno, Michael, David Lake et John Ikenberry, « Toward a Realist Theory of State Action », *International Studies Quarterly*, vol. 33(4), 1989, p. 457-474.
- Putnam, Robert, « Diplomacy and Domestic Politics: The Logic of Two-Level Games », *International Organization*, vol. 42(3), 1988, p. 427-460.

- Ostrom, Charles et Brian Job, « The President and the Political Use of Force », *American Political Science Review*, vol. 80(2), 1986, p. 452-566.
- Risse-Kappen, Thomas. « Public Opinion, Domestic Structure, and Foreign Policy in Liberal Democracies », *World Politics*, vol. 43(4) 1991, p. 479-512.

Les organisations intergouvernementales (24 novembre)

Dans quelles mesures les OI sont-elles des acteurs autonomes? Est-ce que ce degré d'autonomie est uniquement tributaire de leur architecture institutionnelle? Les OI contribuent-elles au maintien des structures de puissance? Les OI accentuent-elles ou atténuent-elles les capacités d'action des États les plus puissants? Comment expliquer la stabilité des OI et leur suivi au-delà de leur mission d'origine ? Faut-il nécessairement des forces exogènes pour expliquer le changement au sein d'une OI? Peut-on transposer des concepts réalistes, généralement utilisés pour étudier les relations entre des États (anarchie, gains relatifs, recherche de suivi, balance de la puissance, etc.), pour étudier les relations entre des OI? Comment est-ce que les conceptualisations des OI-comme-forums, des OI-comme-instruments et des OI-comme-acteurs peuvent-elles coexister? Les modèles bureaucratiques et organisationnels de G. Allison peuvent-ils être transposés aux OI? Est-ce qu'il y existe une asymétrie d'information entre les OI et les États?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Koremenos, Barbara, Charles Lipson et Duncan Snidal, « The Rational Design of International Institutions », *International Organization*, vol. 55(4), 2001, p. 761-799.
- Barnett, Michael et Martha Finnemore, « The Politics, Power and Pathologies of International Organizations », *International Organization*, vol. 53(4), 1999, p. 699-732.
- Tine Hanrieder « The Path-Dependent Design of International Organizations: Federalism in the World Health Organization », *European Journal of International Relations*, vol. 21(1), 2015, p. 215-239.
- Abbott, Kenneth, Jessica Green et Robert Keohane, « Organizational Ecology and Institutional Change in Global Governance », *International Organization*, vol. 70(2), 2016, p. 247-277.

Cette séance se clôturera par une présentation de la théorie des régimes, de son émergence dans les années 1970 jusqu'à sa résurgence récente.

Les normes (1 décembre)

Quels sont les différents types de normes et en quoi ces distinctions sont importantes? Si on considère la scène internationale comme anarchique, comment peut-on en même temps la considérer comme un environnement « normé »? Quels sont les rapports entre les normes et les identités? Les entrepreneurs normatifs sont-ils guidés par leurs intérêts? Quelles sont les conditions nécessaires pour qu'une norme se diffuse dans un nouveau champ? Pourquoi et comment les normes sont-elles transformées lorsqu'elles sont diffusées ? Les normes sont-elles aussi contraignantes dans tous les domaines des relations internationales ? La littérature sur les normes est-elle normative? Les normes jouent-elles un rôle croissant en relations internationales?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Finnemore, Martha et Kathryn Sikkink, « International Norm Dynamics and Political Change » *International Organization*, vol. 52(4), 1998, p. 887-917.
- Checkel, Jeffrey, « Norms, Institutions, and National Identity in Contemporary Europe », *International Studies Quarterly*, vol. 43(1), 1999, p. 83-114.
- Cortell, Andrew et James Davis, « How Do International Institutions Matter? The Domestic Impact of International Rules and Norms », *International Studies Quarterly*, vol. 40, 1996, p. 451-478.
- Epstein, Charlotte, « Stop Telling Us How to Behave: Socialization or Infantilization? », *International Studies Perspectives*, vol. 13, 2012, p. 135-145.

Fêtes de l'université (8 décembre)

Les réseaux transnationaux (15 décembre)

Les réseaux peuvent-ils être à la fois des acteurs, des structures et des institutions? Les différents types de réseaux (terroristes, scientifiques, bureaucratique) répondent-ils à des logiques similaires? Dans quelle mesure les réseaux transnationaux sont-ils le reflet de la distribution de la puissance et des idées dominantes? Comment les réseaux interagissent-ils entre eux? Les réseaux transnationaux ont-ils davantage d'impact dans certains types de pays? Des réseaux transnationaux peuvent-ils jouer un rôle similaire à celui des organisations intergouvernementales? Les conditions qui favorisent l'établissement de réseaux sont-elles les mêmes que celles qui favorisent la création d'organisations intergouvernementales? Quelles sont les relations entre les réseaux transnationaux et les organisations intergouvernementales? Comment la politique étrangère peut-elle cibler des réseaux transnationaux? L'analyse des réseaux sociaux peut-elle se saisir de réseaux d'États, d'OI, voire de réseaux de traités, de la même manière qu'elle permet d'analyser des réseaux d'individus?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Haas, Peter, « Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, vol. 46 (1), 1992, 1-35.
- Keck, Margaret et Kathryn Sikkink, « Transnational Advocacy Networks in International and Regional Politics », *International Social Science Journal*, vol. 51 (159), 1999, p. 89-101.
- Kavalski, Emilian, « The Fifth Debate and the Emergence of Complex International Relations Theory: Notes on the Application of Complexity Theory to the Study of International Life », *Cambridge Review of International Affairs*, 20(3), 2007, 435-454.
- Hafner-Burton, Emilie, Miles Kahler et Alexander H. Montgomery, « Network Analysis for International Relations », *International Organization*, vol. 63, 2009, p. 559-592.

Bilan : les théories des RI (22 décembre)

Dans quelle mesure existe-t-il des traditions nationales en RI? Comment expliquer ces variations? En quoi l'évolution de monde politique a-t-elle marqué l'évolution des théories des RI? Les théories des RI sont-elles dominées par les approches américaines? Les RI

sont-elles ethnocentriques? L'histoire que se construisent les RI d'elles-mêmes est-elle politique? Les théoriciens ont-ils une influence sur la conduite des relations internationales? Les rapports entre théoriciens et praticiens varient-ils selon les pays? Comment les théoriciens des RI peuvent-ils rehausser la pertinence sociétale de leurs travaux ? Le « patriotisme théorique » est-il toujours possible ? Pour quelles raisons la notion de « pluralisme théorique » a-t-elle été introduite ? L'éclectisme théorique favorise-t-il la convergence ou le cloisonnement?

Lectures obligatoires, avant le séminaire (dans l'ordre) :

- Waever, Ole, « The Sociology of a Not So International Discipline: American and European developments in International Relations », *International Organization*, vol. 52(4), 1998, p. 687-727.
- Wemheuer-Vogelaar, Wiebke, Nicholas Bell, Mariana Navarrette Morales, and Michael Tierney, « The IR of the Beholder: Examining Global IR Using the 2014 TRIP Survey », *International Studies Review*, 18, 2016, p. 16-32.
- Dunne, Tim, Lene Hansen et Colin Wight, « The End of International Relations Theory ? », *European Journal of International Relations*, vol. 19(3), 2013, p. 405-425.
- Sill, Rudra and Peter Katzenstein, « Analytical Eclectism in the Study of World Politics: Reconfiguring Problems and Mechanisms across Research Traditions», *Perspectives on Politics*, vol. 8(2), 2010, p. 411-431
- Reus-Smit, Christian, « International Relations, Irrelevant? Don't Blame Theory », *Millennium*, vol. 40(3), 2012, p. 525-540.